

Copies :

Bâtiment d'école de Treytorrens

Reparations.

30 sept^r. 1905.

Le soussigné accompagné de M. Beausire a inspecté ce bâtiment le 28. On constate deux principaux défauts de construction qui ont amené l'état actuel auquel il y a lieu de remédier :

- 1^o. - La construction, en galandage de briges, du mur ouest expose à la pluie, dès la 1^{re} poutraison.
- 2^o. - L'établissement à l'étage d'un lourd galandage de séparation chargeant la 1^{re} poutraison au-dessus de la salle d'école, et la grande portée de cette poutraison sans supports intermédiaires.

Du premier de ces défauts est résulté la pourriture des portées des poutres dans le mur ouest, poutres qu'il a fallu étayer.

Du second est résulté l'affaissement de toute la partie centrale de l'étage, la déformation des cadres des portes, les fissures aux plafonds.

Les travaux prévus au devis qui nous est soumis ont pour but d'éviter le renouvellement de la destruction des poutres et d'arrêter l'affaissement du centre du bâtiment.

Après examen on propose les modifications ci-après au devis.

Art : 3 et 5. Des voûtes plates en béton de Pande'site peuvent très bien remplacer les hourdis prévus. La portée des fers étant minime, une section de 120^{mm} de hauteur au lieu de 140^{mm}, sera suffisante, à condition qu'on rapproche les fers à 0,170 au lieu de 0,83 prévus. La poutrelle porteur d'enchevêtrement et le chevetre lui-même devant conserver la section de 140^{mm}.

Il y aura

Il y aura sous le sommier en bois longitudinal destiné à soulager la poutraison sur le rez-de-chaussée 2 colonnes : l'une prise dans la paroi séparatrice en bois, l'autre au milieu de la longueur de la salle d'école.

Les colonnes devront reposer sur une large plaque de fer plat, reposant elle-même sur une pierre bien dressée noyée dans un massif de béton de dimensions correspondantes à la résistance du terrain.

La Municipalité nous consulte sur la valeur du plancher suédois pour remplacer le plancher actuel usé en sapin de la salle d'école. Nous croyons que le choix de ce genre de plancher peut être conseillé, il a l'avantage d'être excellent au point de vue hygiénique. Le coût de ce plancher est à ajouter au devis.

Les tables sont actuellement vissées sur le plancher en sapin. Elles ne pourront pas l'être sur le plancher suédois. Il sera nécessaire de retenir par le moyen d'une latte en chêne les embases des bancs et des tables. Cela suffira pour les empêcher de sortir de leur emplacement normal.

Tous les autres travaux sont motivés.

Les prix d'unité sont normaux et peuvent être admis.

(Signé) { J. Simon.
Dubouy.

Treytorrens.

Rapport.